



Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 PARIS

N/R : CC/NA 23 11/12

Paris, le 2 avril 2012

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs semaines, le prix des carburants atteint des niveaux jamais connus. Il pèse désormais lourdement sur le pouvoir d'achat et sur les missions que doivent accomplir de nombreux enseignants.

En effet, nombreux sont ceux qui, aussi bien dans le premier que dans le second degré, sont contraints de se déplacer en utilisant leur véhicule personnel pour les besoins du service.

Il n'est pas admissible que, pour des missions relevant de leurs fonctions professionnelles, des personnels doivent autofinancer leurs déplacements, faute de remboursement suffisant. Cette question touche aussi bien les personnels qui relèvent d'un régime indemnitaire que ceux qui disposent d'une enveloppe annuelle.

Le SE-Unsa vous demande de prendre toutes les mesures spécifiques pour que les enveloppes kilométriques, les taux de base ainsi que les délais de ces remboursements soient revus, afin de prendre en compte la réalité des prix et permettre aux personnels d'assumer pleinement leurs missions.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général